La sécheresse en Espagne

Madrid, 1er mai. — Une dépêche de V... [illegible] craindre des troubles par suite de la misère engendrée par la sécheresse persistante. D'autres régions de l'Espagne sont menacées de famine. On estime que plus de la moitié de la récolte des céréales est perdue.

Des processions sont faites dans presque toutes les villes pour implorer la pluie.

Au Transvaal

Londres, 1er mai. — D'après l'*Exchange Telegraph Company*, la peine de mort contre les quatre principaux membres du comité de réformes de Johannesburg a été commuée en cinq ans de servitude pénale et au bannissement après l'expiration de la peine.

A la Chambre des communes, M. Chamberlain s'est borné à confirmer officiellement la commutation en ajoutant que le conseil exécutif de Prétoria délibérait encore sur la peine à substituer à la peine de mort.

LE 1er MAI

A ROUBAIX

La matinée

Dès la première heure, la physionomie habituelle de la ville, en ce jour du premier mai, est exactement la même que les autres jours. Les ouvriers, en grand nombre, se rendent à leur travail, car presque partout on « fait tourner la machine »; cependant arrivés à la porte des établissements industriels, quelques-uns se laissent intimider par ceux qui sont venus dans l'intention d'empêcher les autres d'entrer. A part les salves d'artillerie, rien n'annonce la fête du premier mai. Des patrouilles de gendarmes des différentes brigades venues à Roubaix, dans la nuit de jeudi, ont parcouru la ville dans la matinée ; on ne signale aucun incident.

De grand matin, les jets d'eau du boulevard Gambetta et de la place Chevreul, ainsi que la fontaine de la Grand'Place et celle à l'entrée de la rue de Lannoy, ont été alimentés avec l'eau potable.

Une distribution extraordinaire de secours aux indigents inscrits au Bureau de bienfaisance a été faite dans la matinée et l'ordinaire des hospitaliers a été amélioré.

Les concours de pinsons

Des concours de pinsons ont eu lieu dans douze quartiers de la ville ; des prix, en argent, ont été distribués aux vainqueurs. Nous donnons ci-dessous les résultats :

Rue des Longues-Haies, chez M. Ménart, 10 concurrents. — 1er prix, Sire Jacob. 2e, Baisieux Léopold. 3e, Firens Pierre. 4e, Bourgois François. 5e, Baert François 6e, Bardeaux Auguste. 7e, Defoute Louis. 8e, Caquant Antoine et Bataques Emile.

Rue de la Paix, chez M. J. Filière, 41 concurrents. — 1er prix, Deschamps Henri, 1245. 2e. Lénard Georges, 397. 3e, Filière Jules, 376. 4e, Cauthier Louis, 210. 5e, Doutreligne Louis, 198. 6e. Paty Auguste, 105, 7e, Desmarchelier Jean-Baptiste, 37. 8e, Dubrule Louis, 13.

Place du Fontenoy, 17 concurrents.— 1er prix, Hubaut Louis, 372. 2e. Barron P., 287. 3e. Gossens, 53. 4e, Polneck, 38. 5e, Ducoulombier, 26. 6e, Deswile, 22. 7e. Scalbert, 21. 8e, Besnit, 17

Rue Watt, M. Dhal. 30 concurrents. — 1er prix, Bourgois, 575. 2e, Missant Charles, 315. 3e, Rose, 215. 4e, Cyre François, 171. 5e, Steigueldoir Paul, 150. 6e, Depote, 113. 7e, Demesire Alphonse, 70. 8e, Deschamps Pierre, 19.

Rue de Lannoy, 33 concurrents. — 1er prix, Aliart François, 752. 2e Beuscart Alfred, 405. 3e Pollet Pierre, 303. 4e Mangeot A., 308. 5e Delfosse, 101. 6e Dubosquel, 316. 7e Thoremans R., 60. 8e Moseleleq Hubert, 11. Le bas nombre n'a eu que 2 fr. par erreur. Un franc sera remis pour les pauvres.

Hameau des Trois-Ponts, chez M. Roussel, 22 concurrents. — 1er prix, Lecomte H., 835. 2e. Roussel F., 566. 3e, Basse J.-B., 476. 4e, Delchambre P., 240. 5e, Prouvost Alfred, 230. 6e, Lestienne, 121. 7e, Despret. 76. 8e, partagé. Deregnaucour, 3 et Bourgois, 3.

Rue d'Italie, chez M. Wattrelos, 21 concurrents. — 1er prix, Nyckees Camille, 432. 2e Bondry Henri, 401. 3e Dujardin Constant, 301. 4e Lecomte J.-B., 281. 5e Moret Eugène, 71. 6e Lejeune Jacques, 48. 7e Berlemont-Flore, 29, 8e partage Cuvelier 21 Diot Lucien, 21.

Rue Boucher-de-Perthes, chez M. Legrand, 24 concurrents. — 1er prix, Delhaye François, 432. 2e Desmètre Louis, 323. 3e Légnard, 204. 4e Vandestaeten François, 99. 5e Delannoy Auguste, 58. 6e Brulois Théophile, 43. 7e Legrand Louis, 40. 8e Huvelle Henri, 19.

Rue du Tilleul, 80 concurrents. — 1er prix, Marissal Arthur, 831. 2e partage, Dutry Henri, 43, Loucheur Edouard, 43, 3e Duflot Achille, 135. 4e Dejardin Emile, 85. 5e Dumoulin Henri, 50. 6e Frelix Henri, 511. 7e Ponthieu Augustin, 128. 8e Quevreux Joseph, 16.

Rue des Sept Ponts, chez M. Delbecque, 22 concurrents. — 1er prix, Parent Achille, 592. 2e Clapet Arthur, 127. 3e Goethals Léon, 113. 4e Delbecq Léon, 351. 5e Couteau Carlos, 348. 6e Leclercq Gaston, 245. 7e Bracaval Napoléon, 99. 8e Duwy Arthur, 50.

Rue Meyerbeer, chez M. G. Hazebrouck, 21 concurrents.— 1er prix. Desurmont, 353. 2e, Desmaret, 319. 3e, Planquart, 315. 4e, Carette, 147. 5e. Poulain Alfred, 116. 6e, Poulain Martial, 90. 7e, Mahieu, 159. 8e, Dutilleul Alphonse, 9.

Rue d'Alger, chez veuve Boury.— 1er prix, Schosens Florent. 2e, Druart Emile. 3e, Daugnaux Justin. 4e. Lombard Baptiste. 5e, Bouvry Florimond. 6e, Fontaine. 6e, Catoir Louis, 8e, Deldonc.

La Manifestation des Syndicats au cimetière

Devant la « Paix »

Vers neuf heures, une certaine animation se produit devant la *Paix*, au boulevard de Beaurepaire; dans la rue tout est calme; de l'estaminet, par intervalles, on entend sortir les clients au refrain de l'*Internationale*.

Les différents syndicats socialistes qui vont prendre part à la manifestation arrivent par groupes en chantant.

En attendant le départ du cortège, nous avons le temps de jeter un coup d'œil sur les lanternes d'un rouge vif qui décorent les fenêtres de la coopérative et nous pouvons lire sur les trois transparents :

Fête internationale du travail — 1er mai — 8.3.8

Chambres syndicales de l'industrie textile de Roubaix et des environs. — Fête internationale du travail : 8 heures de travail; 8 heures de loisir; 8 heures de repos. — Solidarité, Fraternité, Justice.

Parti ouvrier, section roubaisienne; fête internationale du travail, 1er mai 1896; 3—8. — L'Emancipation des travailleurs est l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. — A bas le parasitisme! Vive le socialisme!

Le cortège. — Les couronnes

Il est dix heures, quand le cortège se forme devant la *Paix*; en tête marchent quelques conseillers municipaux : MM. Thérin, Nys, Wilfart, Stienne, Dubrulle, suivis de MM. Leman, Dedonker, Konalsky, Segard, conseillers prudhommes. On remarque aussi MM. Landrin, employé au bureau des consultations gratuites judiciaires, et Braskamp, secrétaire du parti collectiviste et employé à la mairie; Catrice, etc.

Un groupe de femmes socialistes vient ensuite; puis les porteurs de couronnes sur lesquelles nous lisons les inscriptions suivantes :

Chambres syndicales textiles de Roubaix et des environs, aux victimes du travail. — Le Syndicat des ouvriers peintres, aux victimes du travail. — La Chambre syndicale des menuisiers, charpentiers et ouvriers en bâtiment, aux victimes du travail. — Chambre syndicale des mouleurs en fer de Roubaix. — Le Syndicat des ourdisseurs de Roubaix, aux victimes du travail. — Union métallurgique de Roubaix et des environs, aux victimes du travail. — La Société des Arbalétriers Fin-de-Siècle, à leurs amis.

La fanfare de trompettes, l'*Avant garde* suit, la bannière rouge déployée ; le reste du cortège se compose de huit cents personnes environ.

Les manifestants descendent le boulevard de Belfort, puis prennent la rue de Lannoy, la place de la Liberté et la Grande-Rue. Peu de curieux sur le parcours relativement aux années précédentes ; aucun cri, aucun incident ne s'est produit.

Nous entendons cette réflexion, près de la place Nadaud, à l'adresse des femmes qui font partie du cortège: *Oh ! ia, ia, ché tous les femmes des cantin' scolaires* !

Au cimetière la foule est également moins compacte que d'habitude.

Le service d'ordre est dirigé par M. Chapé, commissaire de la rue Saint-Joseph, assisté de M. Friess, sous-inspecteur de police.

Au cimetière

Quand le cortège arrive au cimetière, il est dix heures et demie. Les curieux, maintenus à distance du monument des victimes du travail par la police, forcent la consigne et quand le cortège est passé, ils accourent bruyamment et le silence se rétablit peu à peu.

Les délégués déposent leurs couronnes au monument et le citoyen Hélynck prend la parole devant les auditeurs découverts. Voici quelques passages de son discours :

Discours de M. Arthur Hélynck

« En ce grand jour du premier mai, dit-il, désigné comme le jour de l'affranchissement des esclaves du salariat, au milieu des agitations de l'existence, nous faisons une trêve de quelques heures à notre travail pour unir notre pensée qui s'adresse à ceux qui sont morts et aux vivants, les véritables damnés du seul enfer qui existe, pour venir à ce champ de repos saluer les victimes du travail.

» Nous pensons qu'il faut vaincre nos oppresseurs qui jouissent de tous les privilèges, cent ans après la Révolution nous sommes encore les serfs de la société capitaliste.

» Dans toutes les communes de France, la bourgeoisie s'agite pour conserver le pouvoir politique; c'est une véritable croisade organisée contre le socialisme; ici, à Roubaix, on voit des jeunes filles, des prêtres, des moines, qui sillonnent les rues pour barrer la route au prolétariat. Mais l'ouvrier vaincra et protestera contre les seuls destructeurs de la famille qui prennent jour et nuit le père, la mère et les enfants dans les peignages et les filatures.

» Nous formulons nos cahiers des charges et nous, qui sommes tout dans la production, affirme le citoyen Hélynck, nous devons être tout dans le pouvoir politique. L'ouvrier voudra vivre d'une vie plus rationnelle et plus salubre que celle qu'il mène dans les courées.

» En accomplissant ce pieux pèlerinage sur la tombe de nos chers morts, nous prenons l'engagement de voter au 3 mai pour la liste socialiste. Vive le premier mai ! Vive la fraternité universelle des peuples libres et affranchis! »

Malgré le lieu où se passe la manifestation on applaudit et les cris de : Vive le Parti ouvrier ! se font entendre.

La foule s'écoule lentement sous la pluie qui commence à tomber et les manifestants se rendent de nouveau à la *Paix* pour former un cortège qui doit accompagner les délégués des syndicats à l'Hôtel-de-Ville, chargés de présenter leurs revendications aux élus municipaux.

La réception des délégués à l'Hôtel-de-Ville

Vers midi un nouveau cortège se forme et part de la *Paix* ; la fanfare de trompettes l'*Avant garde*, la fanfare la *Paix* et la chorale la *Solidarité ouvrière*, ouvrent la marche, leurs bannières rouges déployées.

Le cortège se dirige par la rue Pierre-de-Roubaix, jusqu'à la Grande-Rue ; il arrive à l'Hôtel-de-Ville à midi vingt et défile pendant que la fanfare joue l'*Internationale*, devant le perron de la mairie où se trouvent M. le Maire de Roubaix, deux adjoints, ceints de leur écharpe et les délégués des syndicats.

En passant devant les autorités, les divers groupes se découvrent et crient : Vive Carrette ! Vive le Parti ouvrier ! La fanfare la *Paix* joue maintenant la *Marseillaise*.

Le maire et ses adjoints, suivis des délégués et des sociétés musicales, se rendent ensuite dans la salle des adjudications; nous entendons deux délégués, jetant un coup d'œil par une fenêtre, sur la Grand'Place, dire : « C'est égal, il y a moins de monde que l'an passé. »

Le programme des revendications collectivistes

M. Vaillant, trésorier général du Parti collectivistes, donne lecture de ce qui suit :

« Aux citoyens membres de l'administration municipale représentant à Roubaix les pouvoirs publics.

» Citoyens, fidèle à la décision prise au Congrès ouvrier international tenu à Paris en 1889, la classe travailleuse de Roubaix constituée en parti de classe distinct sous la rouge bannière du Parti ouvrier, vient en ce jour de revendications universelles par devers les Pouvoirs publics, porter leurs cahiers des charges renfermant leurs desiderata. Elle y joint les vœux votés par les 17 sections de l'Union électorale républicaine socialiste et espère que vous les transmettrez à qui de droit. Voici ces desiderata et vœux :

» Réduction légale de la journée de travail à huit heures pour les adultes. interdiction du travail des enfants dans les ateliers privés au dessous de 14 ans ; et de 14 à 18 ans, réduction de la journée de travail à 6 heures.

» 2° Surveillance protectrice des apprentis par les corporations ouvrières — Election par les ouvriers eux-mêmes des inspecteurs d'usines, manufactures, etc.

» 3° Minimum légal des salaires, déterminé, chaque année, d'après le prix local des denrées, par une commission de statistique ouvrière.

» 4° Interdiction légale aux patrons d'employer des ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui des ouvriers français.

» 5° Egalité de salaire à travail égal pour les travailleurs des deux sexes.

» 6° Instruction scientifique et professionnelle de tous les enfants, mis pour leur entretien à la charge de la société.

» 7° Mise à la charge de la société de tous les vieillards invalides du travail.

» 8° Suppression de toute immixtion des employeurs dans l'administration des caisses ouvrières de secours mutuels, de prévoyance, etc., restituée à la gestion exclusive des ouvriers.

» 9° Responsabilité des patrons en matière d'accidents, garantie par un cautionnement versé par l'employeur dans les caisses ouvrières et proportionné au membre des ouvriers employés et aux dangers que présente l'industrie.

» 10. Intervention des ouvriers dans les règlements spéciaux dans les divers ateliers; suppression du droit usurpé par les patrons de frapper d'une pénalité quelconque, sous forme d'amende ou de retenue sur les salaires.

» 11. Annulation de tous les contrats ayant aliéné la propriété publique (banques, chemins de fer, mines, etc. — et l'exploitation de tous ateliers de l'Etat par les ouvriers y travaillant.

» 12° Abolition de tous les impôts indirects et transformation de tous les impôts directs en un impôt progressif sur les revenus dépassant 300 francs. Suppression de l'héritage en ligne collatérale et de tout héritage en ligne directe dépassant 20,000 francs.

» 13° Abolition de toutes les lois sur la presse, les réunions et les associations, et surtout, de la loi contre l'association internationale des travailleurs. Suppression de la loi si justement dénommée « Loi scélérate. »

» 14. Suppression du budget des Cultes et retour à la Nation des biens dits de mainmorte : meubles et immeubles appartenant aux corporations religieuses, y compris les annexes industrielles et commerciales de ces corporations.

» 15° Suppression de la Dette publique, qui est un véritable cancer social.

16° Abolition des armées permanentes et armement général du peuple.

17° La Commune maîtresse de sa police et de son administration.

» Vœux présentés par les dix-sept sections de l'Union électorale Républicaine socialiste :

» 1° La suppression complète de l'octroi dès qu'une loi, en ce moment pendante devant les Chambres, leur permettra de remplacer le produit des taxes sur les denrées et objets divers par des taxes sur le luxe des riches, sur la valeur des propriétés bâties et non bâties, sur les loyers au-dessus de cinq cents francs, sur les voitures et les chevaux de luxe, sur les domestiques, etc. ;

» 2° L'établissement de fontaines publiques et filtrantes dans tous les quartiers en commençant par les quartiers ouvriers;

» 3° La création de bains et de lavoirs publics et gratuits. — projet déjà à l'étude mais encore irréalisé par suite d'un concours de circonstances indépendantes de la volonté du Conseil sortant;

» 4° La construction de maisons ouvrières, — logements simples mais sains, spacieux, bien aérés et à bon marché;

» 5° La mise en déchéance de la Compagnie du gaz dans le cas où cette Compagnie ne se conformerait pas strictement à son cahier des charges, et la transformation en service communal de cette exploitation qu'une administration réactionnaire imprévoyante a concédé à des capitalistes au détriment des intérêts des contribuables ;

» 6° La création d'usines municipales d'électricité pour distribuer la lumière et la force au prix de revient :

» 7° La fondation dans toutes les écoles, de bibliothèques populaires, attractives et intéressantes;

» 8° L'organisation, en cas de maintien des subventions théâtrales, de représentations gratuites équivalentes aux sommes allouées aux administrateurs de nos scènes locales;

» 9° L'extension, à toutes les écoles communales des cantines scolaires. A cet effet, il sera construit des réfectoires à côté de chacune des écoles dont l'exiguité n'a pas permis jusqu'à ce jour la généralisation de cette si utile institution.

» 10° La laïcisation du Bureau de Bienfaisance, des Hospices et des Hôpitaux : l'assistance par le travail : la distribution à domicile du pain de l'Assistance publique ;

» 11° La création d'une Caisse de chômage et l'augmentation des secours à domicile aux invalides du travail :

» 12° La permanence des fourneaux économiques qui ne fonctionnent encore qu'une partie de l'année. »

Associations syndicales et groupes formant la section Roubaisienne du Parti ouvrier : Syndicat textile, syndicat des fileurs et rattacheurs, syndicat des ourdisseurs, syndicat des trieurs, syndicat des mécaniciens, syndicat des mouleurs, syndicat des charpentiers-menuisiers-menuisiers, syndicats des ouvriers en bâtiments, syndicat des ferblantiers-zingueurs, syndicat des peintres.

Etudes sociales de l'Epeule, Avant-Garde de Roubaix, Avant-Garde Internationale, Socialistes de l'Entrepont, le Réveil Socialiste, la Foi Sociale, Emancipation des Femmes, le Droit des Femmes, la Revanche des Femmes, Karl Marx, les Emancipateurs, la Revanche Ouvrière, Sentinelle Socialiste, Groupe Maes, les Continuateurs de 93, Groupe Lassalle, les Collectivistes Révolutionnaires.

» Les Vengeurs de Fourmies, la Jeunesse révolutionnaire, l'Avenir socialiste, les Revendicateurs du Droit social, les Disciples de Karl Marx, les Egalitaires, l'Egalité, la France Escouade, les Guesdistes, les Défenseurs de l'Humanité, les Amis de l'A. B. C., l'Union ouvrière, les Prolétaires de l'Epeule, la Vengeance du Peuple, les Intransigeants, l'Evolution sociale, l'Action politique, les Durs à vaincre. »

Réponse de M. Henri Carrette

M. Henri Carrette, maire de Roubaix, répond que ces revendications seront étudiées et que tous les efforts seront tentés pour les faire aboutir. Celles qui ne sont pas du ressort de la municipalité seront envoyées au député socialiste de Roubaix.

Il remercie les délégués et les invite à continuer la fête avec calme; il leur demande ensuite d'aller à la gare à 6 heures, pour la réception de Jaurès.

Je bois, dit-il en terminant, à la prospérité des travailleurs.

Les vins d'honneur sont ensuite offerts aux personnes qui se trouvent dans la salle.

A une heure, la réception prend fin, les délégués se retirent et la foule, peu nombreuse, restée sur la place, se dissipe quand leur cortège a pris la direction de la Paix.

Quelques instants plus tard, M. Carrette, qui descend de la Mairie et se dirige seul vers l'estaminet du *Plat d'Or*, est salué par quelques cris de : Vive Carrette!

Le lancement du ballon

Pendant la matinée, des ouvriers ont commencé, sur la Grand'Place, le gonflement du ballon; de temps en temps, dans l'après-midi, de petits ballons pilotes et des sujets grotesques ont été lancés.

Vers six heures, la foule est massée autour des barricades élevées et M. Terlynck, aéronaute roubaisien, continue ses préparatifs de départ; à six heures et demie il monte en ballon; au moment où l'on y songeait le moins, un violent coup de vent effraye ceux qui retiennent la nacelle. Un seul, M. Jules Minart, qui tient bon, est enlevé; puis la corde casse et le ballon s'élève.

M. Jules Minart parvient aussitôt à grimper dans la nacelle et la foule, surprise un moment, regarde le ballon qui s'éloigne dans la direction de Lille.

L'atterrissement

M. Terlynck, parti si brusquement, n'avait dans sa nacelle ni ancre, ni cordages; le ballon a atterri au fort de Fretin, près de Carvin; l'aéronaute, que nous avons vu dans la soirée, a fait une bonne ascension et a été aidé dans les atterrissements par quelques soldats.

La distribution de gâteaux

La distribution de gâteaux faite aux élèves des écoles municipales a eu lieu à la sortie de cinq heures, à la porte des écoles.

Il ne s'est produit aucun incident à notre connaissance.

L'ARRIVÉE DE M. JAURÈS

M. Jean Jaurès, député de Carmaux, est arrivé à Roubaix à 6 heures du soir. A la gare de Lille, il était descendu d'un wagon de première classe; mais, pour venir à Roubaix, il est monté, avec M. Siauve-Evausy, dans un compartiment de troisième classe....

La fanfare « La Paix » était venue l'attendre à la gare, ainsi que la société des trompettes « La Jeune Garde », et une société chorale. Ces trois sociétés avaient amené leur bannière rouge.

A l'arrivée du train, M. Moreau, entouré de quelques conseillers municipaux, a souhaité la bienvenue à M. Jaurès, puis le cortège s'est mis en marche, aux sons de l'*Internationale*, jouée par la fanfare *La Paix*. La foule chantait le refrain, ainsi que : « Vive la Sociale ! » et : « A bas Reboux ! il faut le pendre ! »

Des coups de sifflet retentissent.

On crie : «Vive Jaurès», et un certain nombre de chapeaux s'agitent. On entend aussi les cris de : « Vive la Patrie ! Vivent les Patriotes ! » auxquels on oppose ceux de : « A bas les Patriotes ! »

Quelques jeunes gens, qui lancent des petits papiers imprimés, sont frappés. Ces imprimés reproduisent le propos tenu par le citoyen Trannoy sur ses collègues de l'administration municipale.

Devant le *Café Moderne*, angle des rues de la Gare et Saint-Georges, un grand nombre de personnes sifflent le député de Carmaux qui, imperturbablement, salue. Au moment où le cortège arrive devant l'Hôtel-de-Ville, le ballon dont nous parlons d'autre part s'élève et le canon tonne. M. Jaurès est reçu, au bas des marches de l'Hôtel-de-Ville, par M. Henri Carrette, maire de Roubaix, entouré de plusieurs adjoints et de quelques conseillers municipaux.

Un vin d'honneur est offert, dans la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville, au député de Carmaux, à qui M. Henri Carrette souhaite la bienvenue.

M. Jaurès se lève, prend ensuite la parole : Il est profondément heureux, dit-il, de la manifestation imposante dont il vient d'être l'objet. Il a eu ainsi la preuve admirable de la puissance de l'organisation socialiste à Roubaix, que les coalitions cléricales, réactionnaires et autres, ne pourront détruire. M. Jaurès boit à la France-Socialiste, à Roubaix-Socialiste, à l'humanité socialiste et au socialisme internationaliste.

Puis le Maire de Roubaix invite tous les citoyens à venir, ce soir, au Théâtre Deschamps, entendre M. Jaurès. « Les contradicteurs, ajoute M. Carrette, pourront venir, eux aussi, pour s'entendre cracher à la face ce que nous avons à leur dire. »

La réception est terminée. La salle se vide, sur la Grande-Place.

Un incident, rue de la Gare

La foule est très considérable, mais les curieux sont les plus nombreux.

Un mouvement s'est produit pendant la réception, à l'entrée de la rue de la Gare, devant le « Café Moderne ». C'est un incident provoqué par les personnes composant la queue du cortège qui, en passant devant ce café, chantent « Vive la sociale! Tous les patrons sont des canailles! » D'autres crient: « A bas Reboux! A bas Motte! A bas la calotte! »

Quelques jeunes gens sont bousculés. Des coups de sifflet se font entendre, et les coups de poing sont échangés. Des briques et des pierres sont lancées dans le café. Une brique atteint un consommateur. De part et d'autre, on s'invective. Les cris de « Vivent les patriotes ! » et de « A bas les patriotes » s'entrecroisent.

Trois gendarmes, dont le brigadier Moreau, font des efforts pour maintenir l'ordre, avec les agents de police.

On entend chanter, sur l'air des *Lampions* : « Conspuez Jaurès ! »

A un moment donné, M. Liévin Bailleul, qui est accompagné de MM. Arthur Hélinck et Dedoncker, monte sur les épaules de deux de ses amis.

— Citoyens ! s'écrie-t-il, on cherche des victimes, pour vous empêcher de voter, dimanche! Je vous invite à vous retirer ! Ne voyez-vous pas que l'on vous a tendu un piège? Citoyens ! retirons-nous ! »

M. le Commissaire Central, ceint de son écharpe, arrive alors, avec une escouade d'agents, et, non sans peine, réussit à faire circuler la foule. Au même instant, M. Henri Carrette, maire de Roubaix, traverse la Grand'-Place, pour rentrer à son domicile. Il est l'objet d'une ovation.

Les concerts

PLACE DE LA LIBERTÉ. — Sur la place de la Liberté, illuminée par des vers de couleurs courant d'un mât à l'autre, la fanfare de cavalerie l' « Avant Garde » s'est fait entendre le soir; la « Fanfare du Beaurepaire » et la société chorale l' « Avenir » lui ont succédé. La « Concordia » a terminé le concert en exécutant trois morceaux de son répertoire.

Un bal populaire, peu animé, a eu lieu ensuite sur la Place.

LE CONCERT AU SQUARE PIERRE CATTEAU. — Une affluence extraordinairement nombreuse n'a cessé de se renouveler au square Pierre Catteau pour le concert qui n'a été terminé qu'à dix heures 1/2. Cet empressement s'explique par l'attrait que présente cette promenade publique lorsqu'elle est illuminée.

On éprouve chaque fois un nouveau plaisir à admirer ses guirlandes de globes, son allée éclairée par une multitude de gobelets rouges formant des dessins variés et surtout son féerique kiosque tout ruisselant de lumière avec ses reflets prismatiques. La musique entendue dans un cadre pareil revêt un charme tout particulier.

Les différentes sociétés qui se sont fait entendre dans ce concert ont toutes terminé leur exécution par la « Marseillaise » qui, à chaque reprise, a été chaleureusement applaudie.

C'est la « Grande Harmonie » qui a clôturé la série des auditions, sous la direction de M. Koszul, qui, malgré une entorse au pied, avait tenu à conduire sa brillante phalange. A ce moment, la foule était plus compacte que pendant le reste de la soirée. Le succès de notre musique municipale a été, comme toujours, complet. Les auditeurs ont surtout goûté les variations pour cornet à piston, exécutées avec une remarquable aisance par M. Montigny.

Après le départ de la « Grande-Harmonie », le square Pierre Catteau a été rapidement évacué et a repris son calme habituel.

Les décorations et illuminations

Peu de Roubaisiens ont orné leurs maisons, à part la Mairie de Roubaix, quelques conseillers municipaux cabaretiers et militants socialistes cabaretiers également.

Les transparents — toujours les mêmes — sont accrochés aux fenêtres.

A l'estaminet Catrice, Grande-Rue, la façade disparaît sous le rouge des lanternes et des verres; des transparents décorent les fenêtres; on remarque sur l'un d'eux, ces mots écrits au dessous de caricatures dans lesquelles on voit représenté un ecclésiastique: « Ouvriers, voilà vos ennemis; les reconnaîtrez-vous? »

Les kiosques, le jet d'eau de la place Chevreul, la fontaine du boulevard Gambetta, le square Pierre Catteau et la mairie étaient illuminés.

Les incidents de la soirée

Dans la soirée, plusieurs incidents sans importance se sont produits ; vers dix heures, un groupe de jeunes gens remontaient la rue de la Gare en chantant la « Marseillaise » ; place Chevreul, des pierres ont été lancées sur eux.

Quelques-uns se sont avancés pour riposter ; une bagarre s'en est suivie, et un jeune homme a reçu un coup de canne sur le visage.

L'intervention des agents a mis fin à cette scène.

Le chômage

Il est assez difficile de donner exactement le nombre des établissements industriels où le chômage a été nul, ceux où il a été partiel ou entier.

On peut dire approximativement que, si 14.000 ouvriers n'ont pas travaillé, 18.000 sont restés au travail. Dans tous les peignages, les ouvriers étaient au complet.

A WATTRELOS

Les deux usines Leclercq-Dupire et Dhalluin-Lepersont fonctionné comme si rien n'était. A la porte, distribution de brochures socialistes, mais aucun incident, aucune atteinte à la liberté de travail.

Le soir, chez Mme veuve Briffaut, il y a eu bal. Une dizaine de lanternes vénitiennes rouges ornaient la façade. Un transparent glorifiait la loi de huit heures et l' « Internationale. »

A CROIX

La commune a présenté son calme habituel pendant toute la journée de vendredi. La fabrique de MM. Isaac Holden n'a pas fait travailler ses ouvriers.

A FLERS (Breucq)

Aucune animation dans ce hameau; à la fabrique de MM. Moulé-Lamare, les ouvriers ont chômé.

A LILLE

A Lille, calme absolu, journée qui ressemble exactement aux journées ordinaires ; dans les ateliers, tout le monde travaille.

Dans le reste du Nord

Rien n'existe plus, des fameuses manifestations où socialistes et révolutionnaires ayant réussi, durant plusieurs années, à faire cesser tout travail dans les mines, les verreries, exposaient en réunions publiques le programme des soi disant revendications ouvrières, où souvent soufflait un vent de grève. Finis aussi, ces longs cortèges parcourant les communes drapeau déployé.

Les principaux leaders, ceux qui menaient le mouvement, semblent eux-mêmes avoir désarmé.

Des divers points du département arrivent des dépêches disant que tout est calme.

A Fourmies, plusieurs usines chôment.

Dans l'après-midi, deux cents manifestants ont déposé une couronne sur la tombe des victime de 1891.

On a crié : « A bas le Sénat ! à bas les affameurs ! vive la sociale ! »

L'ordre n'a pas été troublé.

A PARIS ET DANS LES DÉPARTEMENTS

La journée du premier mai s'est passée à Paris et dans les départements sans incident grave. A Paris, des mesures d'ordre importantes avaient été prises, surtout au Luxembourg.

Fait à noter : une délégation n'a pas été envoyée cette année, comme les années précédentes, au Parlement, pour présenter le cahier de doléances du parti socialiste.

On remarque beaucoup que le journal *Le Premier Mai*, rédigé d'ordinaire par M. Guesde et ses amis à l'occasion de la « Fête du Travail », n'a pas paru aujourd'hui. Il faut très probablement attribuer cette disparition au nombre relativement minime de numéros qui se vendirent l'année dernière.

Allemane, le chef du parti ouvrier, a cependant voulu se singulariser. Il a fait paraître son journal, le *Parti Ouvrier*, sur papier rouge. D'autre part, la *Petite République* a tiré un numéro spécial intitulé: « le Monde nouveau » avec gravure en couleurs.

Les collectivistes avaient organisé une série de réunions dans lesquelles des discours violents ont été prononcés. La principale de ces réunions s'est tenue dans la salle du Commerce. Les blanquistes, qui en avaient pris l'initiative, se sont livrés aux attaques les plus incroyables contre le ministère Méline et le président de la République. L'un de leurs orateurs est allé jusqu'à déclarer : « Félix Faure s'est f.... (sic) du peuple en nommant un gouvernement monarchique (resic) pour remplacer le gouvernement radical... » On a accueilli cette harangue par les cris répétés de : « A bas Félix Faure ! » « Vive la révolution sociale ! » « Vive la Commune. » Aucun de ces meetings n'a été, comme on pouvait le craindre, suivi d'une manifestation quelconque dans la rue.

Les dépêches de province ne signalent aucun incident digne d'être rapporté; les ouvriers chôment de moins en moins le 1er Mai. Un député socialiste que nous avons interrogé nous déclare que cette année le 1er Mai sera calme pour ne pas effrayer le « bourgeois » à la veille des élections municipales: c'est peut-être une tactique, mais il faut convenir également que les ouvriers se désintéressent de plus en plus de ce que les meneurs appellent la fête du Travail.

EN BELGIQUE

Bruxelles, 1er mai. — Dans toutes les communes ayant à leur tête une administration socialiste, le premier mai a pris pour la première fois un caractère officiel. Le drapeau rouge flotte sur plus de cent cinquante communes; à Liège, le bourgmestre a cru devoir prendre un arrêté interdisant les manifestations, à cause du voisinage des grévistes de Herstal.

A Herstal même centre de la grève de la fabrique d'armes, l'administration socialiste a favorisé au contraire les manifestations en donnant congé au personnel administratif.

A Gand, le chômage est partiel.

Un cortège, composé d'enfants qu'on avait retenus de l'école et de chômeurs, s'est rendu le matin du Marché-au-Fil au nouveau local des fêtes, rue des Baguettes.

A 9 heures, les socialistes se réunissent au Marché au Fil et au Marché du Vendredi, et se forment en cortège. A 9 h. 1/2 le cortège se met en marche. Les manifestants sont au nombre d'environ 3.000. Ils parcourent les rues de Bruges, Haute, du Marais, le Marché au Grain, la place d'Armes, et arrivent ainsi, à 10 h. 25, au local de la rue des Baguettes.

L'après-midi, les ouvriers, hommes et femmes, endimanchés, se sont rendus, en grand nombre, au même local. Le temps capricieux contrarie les promenades socialistes.

Des groupes parcourent les rues chantant des refrains ordinaires du répertoire rouge.

Un exploit socialiste à Pâturages

A Pâturages, il y a eu un gros incident :

Le conseil communal socialiste présidé par M. Pépin avait voté le principe de la fête du 1er mai et des résolutions prescrivant plusieurs festivités à cette occasion. Il avait décidé que, la veille du 1er mai, la fête serait annoncée par le son des cloches des deux églises de la commune.

A 10 heures du matin, alors que comme à l'ordinaire les portes de l'église de Pâturages étaient fermées, M. Pépin, accompagné de sa jeune garde socialiste, arriva à l'église et enfonça une des portes conduisant au clocher.

M. Lefebvre, curé doyen, prévenu aussitôt, arriva et s'opposa énergiquement à l'entrée de M. Pépin et de sa bande dans l'église, en disant qu'il le ferait traduire en justice, lui et les gens qui l'accompagnaient.

M. Pépin fut obligé de se retirer en présence de l'attitude de M. Lefebvre.

Dans l'après-midi, M. Pépin se rendit à l'église de N.-D. Auxiliatrice, au hameau du Cul-du-Qu'vau à Pâturages, et fut reçu par M. l'abbé Godfrind, qui fit défense à M. Pépin de pénétrer dans les dépendances de l'église. Une altercation s'en suivit mais une foule nombreuse était accourue et criait : « Vive l'abbé Godfrind ! A bas Pépin ! » M. Pépin fut obligé de se retirer.

A 7 heures du soir, un membre de la jeune garde socialiste nommé Berteaux voulut à son tour pénétrer dans l'église principale de Pâturage et monter au clocher. Mais il fut repoussé par un groupe de courageux ouvriers du Cercle catholique qui demeure en permanence à l'église pour résister aux envahisseurs.

M. le gouverneur et M. le procureur du roi ont été avertis télégraphiquement de ce qui se passait.

A huit heures du soir, la gendarmerie a reçu avis de M. le substitut Jonnart qu'elle avait à empêcher M. Pépin de pénétrer dans les dépendances de l'église, à moins qu'il ne soit en possession des clefs, ce qui n'est pas le cas ici.

Cependant M. Pépin a fait remplacer dans l'après-midi la porte qu'il avait enfoncée. Un garde-champêtre possède la clef de la nouvelle serrure qui y a été appliquée et qui lui a été remise par le menuisier, mais on lui a fait défense de la remettre à M. Pépin.

Les gendarmes de Pâturages se sont postés dans l'église en compagnie d'ouvriers catholiques qui résisteront aux envahisseurs, le cas échéant.

Sur la place de l'église il y a foule.

Une manifestation à Bruxelles

A Bruxelles, un cortège socialiste a parcouru, le soir, le centre de la ville. Les manifestants étaient si nombreux que le défilé durait cinq minutes. On remarquait un nombreux groupe d'enfants et de femmes.

Sur la Grand'Place, une cantate a été chantée par 400 enfants. Aucun incident.

Dans les autres pays

Les nouvelles qui nous arrivent de l'étranger constatent que le plus grand calme règne partout et que les manifestations qui ont lieu à l'occasion du 1er mai sont sans importance. Exception doit être faite pour Vienne (Autriche) où, pendant la promenade des ouvriers au Prater, il y a eu des désordres sérieux, dans deux restaurants dont le propriétaire avait interdit l'entrée au public.

La police a dû intervenir sabre au clair.

Un peu plus tard, il a fallu requérir la troupe.

Plusieurs personnes ont été blessées, et des arrestations ont été opérées.

Vers 6 heures, la foule a commencé à évacuer le Prater en masses considérables.

LA MUNICIPALITÉ COLLECTIVISTE et l'Œuvre des Crèches

Mme la Présidente de l'Œuvre des Crèches nous adresse cette communication avec prière de la publier :

« Bien qu'aimant à faire le bien sans ostentation, et fidèle en cela aux traditions de ma famille et à celles de la famille Descat, je dois aujourd'hui répondre, à propos des crèches, aux affirmations mensongères de l'administration socialiste ; celle-ci cherche encore à tromper nos braves et laborieux ouvriers roubaisiens.

» Dans une brochure imprimée à Lille, et distribuée à Roubaix, et qui a pour titre « *Roubaix socialiste ou quatre ans de gestion municipale ouvrière* » M. Gustave Siauve (Evausy) rédacteur en chef du *Réveil du Nord* et de l'*Egalité de Roubaix-Tourcoing*, s'est imposé la lourde tâche de faire l'apologie du Conseil sortant. Mission difficile, car il ne peut y arriver qu'en travestissant les faits. J'aime à croire que M. Siauve (Evausy) est de bonne foi; mais, alors, il faut reconnaître qu'il n'est pas difficile pour contrôler les renseignements que lui donnent ses clients.

» En ce qui concerne les crèches, je ne veux que relever ce qui suit : M. Siauve (Evausy) dit : (page 57 de la brochure) que la crèche de la rue des Viviers, et qui a été fermée à cause du retrait de la subvention municipale, ne comptait que *six* enfants. C'est un mensonge. Il résulte du registre des visiteurs, que j'ai sous les yeux et que je tiens à la disposition de M. Siauve (Evausy) lui-même, que le jour de la visite des délégués du Conseil municipal, dont il parle, la crèche de la rue des Viviers renfermait *32 enfants*. Cette visite eut lieu le 25 novembre 1892, à 5 heures du soir, et la délégation comprenait les adjoints Branquart, Lepers et Milbéo, et les conseillers Penant, Thérin, Victor Poulain, Cnudde, Wichaert et Vandeputte. Ces messieurs manifestèrent leur satisfaction par le mot : « *parfait* » qu'écrivit M. Branquart dans la colonne des observations, et il mentionna, conformément à l'usage dans une colonne spéciale le nombre d'enfants 32.

» Cinq mois auparavant, le 8 juin, M. Milbéo, adjoint, et le conseiller A. Chovalier et M. Coltez, architecte directeur du service des bâtiments municipaux, étaient venus à cette même crèche qui comptait ce jour là *24* enfants. En partant M. Milbéo adressa dans la colonne d'observations « *ses félicitations pour l'entretien* » et ses collègues s'associèrent à ces éloges.

» Du reste, en manifestant sa satisfaction pour la façon dont la crèche de la rue des Viviers était tenue, le Conseil ne faisait que corroborer le témoignage de Mme Capdeville, inspectrice générale des services de l'enfance, dont on ne peut nier la haute compétence, et qui a déclaré, ainsi que M. Siauve (Evausy) pourrait le voir sur le livre des visiteurs, que la Crèche « *est admirablement tenue et très bien disposée*. »

» Pour ne prendre que la dernière année de son fonctionnement, il résulte du compte-rendu officiel de 1893 envoyé à l'administration supérieure, que le nombre des journées de présence à la crèche de la rue des Viviers s'élève pour cette année-là, pour cette crèche seule, à *6535*.

» On voit combien on est loin du nombre de *6* enfants dont parle l'apologiste du Conseil. S'il avait été témoin comme je le fus, de la douleur des mères, lors de la fermeture de la crèche, s'il avait vu les larmes que plusieurs mères ont versées, il n'aurait pas écrit, sans en contrôler l'exactitude, les faits qu'un parti aux abois lui a livrés comme vrais. Heureusement qu'en dépit des utopies et des songes creux dont on la berne, la population ouvrière de Roubaix sait encore de quel côté sont ses vrais amis et elle le prouvera, j'en ai la ferme confiance, dimanche prochain. » *La présidente et fondatrice de l'œuvre des crèches de Roubaix.*

» Veuve CONSTANTIN DESCAT »

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L' « **Egalité** » avait accusé M. Eugène Motte d'avoir payé les anarchistes qui sont allés l'autre soir faire du bruit au *Ratier-Club* et dont l'un s'est livré à un acte de violence contre M. Siauve (Evausy.)

M. Eugène Motte a démenti l'invraisemblable récit de l'*Egalité* dans une lettre que nos lecteurs connaissent.

Le rédacteur en chef du *Réveil-Egalité* a répliqué dans ses journaux par une lettre ouverte dont il nous a demandé la reproduction.

Cette lettre n'apportait pas — inutile de le dire — même un commencement de preuve aux allégations de l'*Egalité*, et elle contenait contre M. Motte des imputations injurieuses et diffamatoires.

Nous avons dû dès lors nous refuser à son insertion dans le *Journal de Roubaix*.

Aujourd'hui, M. Siauve s'en étonne et déclare que « nous l'avions habitué à plus d'impartialité. »

L'impartialité commande à un journaliste de démentir une nouvelle fausse, ou de rectifier un récit inexact. Mais elle ne l'oblige pas à ouvrir ses colonnes à des attaques « diffamatoires » contre des tiers. M. Siauve-Evausy est trop bon journaliste pour l'ignorer !

Ajoutons que l'impartialité et aussi le souci de renseigner ses lecteurs doivent engager un journal à mettre sous leurs yeux des documents ayant un caractère d'intérêt général.

L'*Egalité* aurait dû, par exemple, donner le programme électoral de l'*Union sociale et patriotique*, comme nous avons donné celui de ses candidats.

Nous resterons toujours fidèle à cette impartialité qui est la vraie. — A. R.

Une liste fantaisiste. — Le Comité Gérome-93 a fait publier samedi matin dans l'*Avenir* une liste de prétendus candidats au Conseil municipal.

Les électeurs républicains ne se laisseront pas prendre à cette manœuvre qui n'a d'autre but que de faire le jeu des collectivistes.

La plupart des personnes portées sur cette liste l'auraient été, nous dit-on, contre leur volonté ; toutes n'auraient même pas été consultées !

Voici la lettre que nous recevons de l'honorable M. Henri Ducatteau :

Roubaix, 2 mai 1896.

« Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Je viens vous prier d'insérer la communication suivante :

» Mon nom figurant sur la liste de la « Ligue républicaine démocratique », je donne avis aux électeurs QUE JE NE SUIS PAS CANDIDAT.

» Avec mes remerciements, veuillez agréez, Monsieur, mes sincères salutations. » HENRI DUCATTEAU. »

— Nous recevons ces autres protestations :

« Roubaix, le 2 mai 1896.

» Monsieur le Rédacteur du *Journal de Roubaix*.

» Je viens de voir mon nom sur la liste des candidats protégés par le journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*, sans qu'il m'ait été fait aucune proposition, que je n'aurais, du reste, pas acceptée, car je ne veux pas faire de politique militante.

» Je ne sais dans quelle cervelle a germé cette idée, mais je proteste contre l'abus de mon nom fait par ces Messieurs de la Ligue ; aussi, vous m'obligeriez en voulant bien insérer ma protestation dans votre édition de demain.

» Recevez, Monsieur, mes sincères salutations.

» A. LARCHEY,
» Boulevard de Colmar. »

Roubaix, 2 mai 1896.

« A Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

» Monsieur le Directeur,

» Permettez-moi d'avoir recours à la publicité de votre de votre journal pour annoncer aux électeurs que je ne suis pas candidat. C'est malgré ma volonté formellement exprimée qu'on me fait figurer sur la liste Républicaine démocratique.

» Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes civilités empressées. » PIERRE DEVERNAY,
» Marchand de charbon. »

M. Jules Legrand, boucher-chevilleur, est venu personnellement nous déclarer qu'il n'a jamais accepté d'être porté sur la liste de la « Ligue républicaine démocratique ».

Jugements sévères ! — Nous voici à la veille des élections et M. l'adjoint Trannoy n'a pas encore démenti les paroles suivantes qu'on lui attribue et que l'on publie depuis un mois:

» Pour être d'accord avec ces gens-là, il faudrait cacher tous leurs actes et leurs vols?

» Ils ne travaillent que pour leurs poches !

» Dernièrement je suis arrivé à la mairie juste à point pour empêcher une convention qui pouvait nous mener tous en correctionnelle !

» J'en ai assez ! Ces gens-là sont plus intransigeants que des jésuites, ce sont des sectaires. »

Toute l'éloquence de M. Jaurès ne pourra rien contre le jugement de M. Trannoy qui a vu à l'œuvre le Conseil collectiviste.

Le *Roubaisien* a fait aussi ces autres constatations :

« Sur six adjoints au maire de Roubaix, trois jusqu'ici ont dénoncé leurs collègues socialistes de la municipalité comme des tripoteurs !!

» Voici leurs noms :

» 1° L'adjoint Branquart qui a fait connaître les dessous des concours pour l'obtention des emplois municipaux et les vols commis aux fourneaux économiques !

» 2° L'adjoint Trannoy qui a déclaré que pour être d'accord avec ses collègues, il faudrait cacher leurs actes et « leurs vols ! »

» 3° Enfin l'adjoint Milbéo, qui récemment dans un moment de désaccord, est allé dénoncer à M. le Préfet du Nord les pots-de-vins touchés par certains de ses collègues de la municipalité à l'occasion de l'ouverture d'une nouvelle entrée au cimetière ! »

Voilà bien quinze jours que le *Roubaisien* a parlé pour la première fois de cette démarche de M. Milbéo. Celui-ci n'a rien rectifié.

Une question indiscrète. — Qu'est donc allé faire M. Moreau, jeudi soir, au siège du comité Gérôme-93 ? ?

Liste de diversion et mystère !

Une farce collectiviste ! — La Municipalité collectiviste a annoncé bruyamment qu'elle distribuerait des gâteaux aux enfants des écoles communales à l'occasion du 1er mai On a vu que l'autorité académique s'étant refusée à laisser faire cette distribution par les instituteurs et les institutrices dans l'intérieur des écoles, M. l'adjoint Lepers avait fait appel au concours de cinquante hommes de bonne volonté. Mais ce qu'on ne sait pas, car on s'est bien gardé de le publier, c'est que, le 1er mai, les cantines scolaires n'ont pas fonctionné et que si les enfants des asiles ont eu des petits gâteaux, ils n'ont pas eu leur repas quotidien !

Avis aux fonctionnaires municipaux. — L'Union Sociale et Patriotique nous demande l'insertion de la note suivante :

« On nous assure que dans chacune des élections socialistes, les fonctionnaires municipaux, agents de police, employés d'octroi, etc., sont contraints de prendre part au scrutin et doivent voter pour les candidats collectivistes sous une surveillance exercée par des mouchards municipaux, à peine de perdre leur emploi.

» Que ces honnêtes fonctionnaires se rassurent ; s'ils sont surveillés, « l'Union » surveillera leurs surveillants et la moindre des irrégularités, le moindre fait de pression fera l'objet d'une réclamation annexée au procès-verbal du bureau de vote où elle se sera produite ».

M. Henri Deschamps, directeur du *Roubaisien*, nous adresse la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*.

» On a coutume d'écouter d'un air de doute les personnes qui prétendent que Roubaix n'a pas soutenu sa marche en avant vers le progrès, que son développement s'est ralenti, et que, par suite, sa prospérité est en décadence.

» C'est pourtant la vérité, l'arrivée du Conseil collectiviste a enrayé la marche en avant de notre grande cité industrielle. Comme on l'a dit souvent, l'air qu'on y respire n'y attire pas les capitaux ; les commerçants qui ont un établissement à créer choisissent des contrées plus clémentes, où l'industriel n'est pas considéré comme un ennemi de la société.

» Pas un grand établissement industriel n'a été créé à Roubaix, depuis quatre ans, tandis qu'il s'en est fondé autour de nous et que de nombreux Roubaisiens ont porté dans d'autres villes industrielles leurs capitaux et leur esprit d'initiative ?

» Aussi, qu'en résulte-t-il ? Une réduction sensible du rendement de l'impôt sur les matériaux de construction.

» Non seulement le rendement des taxes sur les bois, les briques, les fers et les ciments, n'a pas suivi la progression ordinaire, mais encore, malgré la surtaxe établie à partir du 1er janvier 1893 par le Conseil actuel, les trois années 1893-94 et 95 ont rapporté 80,924.02 de moins que les exercices 1889-90 et 91.

» Or, d'après les prévisions, le rendement des nouveaux tarifs d'octroi sur les matériaux de construction devait rapporter plus de 100.000 fr. par an.

» Par conséquent, en supposant même que l'industrie du bâtiment soit restée stationnaire, les taxes auraient dû donner une plus-value de plus de 300,000 fr. depuis trois ans : c'est pourtant le contraire qui s'est produit, puisque malgré la majoration des impôts sur les matériaux, le déficit a passé 80.000 francs.

» Voici les chiffres officiels :

1889 :	658.085.80	1893 :	610 942,35
1890 :	681.625,17	1894 :	629.718,04
1891 :	617.730,90	1895 :	635.907,46
Total :	1.957 491,87	Total :	1 876.567.85

» Ces chiffres sont un indice certain de décadence, d'appauvrissement dont la responsabilité remonte à notre administration actuelle; en semant la division et la haine, elle a chassé au loin des industriels qui seraient venus planter leur tente à Roubaix. C'est une perte pour tous, pour le petit commerce comme pour les ouvriers.

» Ce n'est donc pas sans raison qu'on prétend que la gestion du Conseil collectiviste, composé d'ignorants et d'incapables, a été néfaste à Roubaix.

» Agréez l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» Le 1er mai 1896. HENRI DESCHAMPS.

On a vu hier l'appel si patriotique de l'*Union républicaine* aux électeurs de Roubaix. Voici celui de l'*Union catholique* qui s'inspire de sentiments non moins élevés :

« Electeurs,

» Le scrutin du 3 mai 1896 aura une importance capitale pour l'avenir de Roubaix.

» La gravité des intérêts engagés dans la lutte ne permet ni le doute ni l'abstention.

» Catholiques ! Nous devons voter pour les candidats qui s'engagent à respecter les droits et les libertés de tous les citoyens.

» La liste présentée par l'Union Sociale et Patriotique nous paraît devoir répondre aux nécessités de la situation, et satisfaire aux concessions que se doivent les honnêtes gens de tous les partis ligués contre le collectivisme internationaliste.

» Roubaisiens et Français ! qui avons au cœur l'amour de la Patrie et l'honneur de la cité,

» Votons avec discipline, et faisons voter nos amis pour la liste complète de l'Union sociale et patriotique.

» Pas d'abstention, pas de rature, et qu'un nouveau succès vienne couronner nos efforts !

» *Le Comité Directeur*. »

Les mensonges collectivistes. — A la réunion du «Ratier Club», jeudi soir, après le discours de M. Moreau, deux ouvriers sont, tour à tour, montés à la tribune.

L'un était tant soit peu ivre, et la preuve c'est qu'on lui a crié : — *T'es rosie* !

Néanmoins, comme il voulait attaquer un « patron » on s'est décidé à l'écouter, puis à l'applaudir :

« — Je suis ouvrier, a-t-il déclaré, chez Alfred Motte et Cie. J'ai demandé à l'un des patrons, M. Meillassoux, la permission de m'absenter pour fêter le 1er mai. M. Meillassoux a eu le toupet de me répondre qu'il se f... des ouvriers français, et qu'il préférait occuper des étrangers, car il les payait moins cher ! »

Il est évident que M. Moreau lui-même n'a pas ajouté foi à cette calomnie, que M. Meillassoux nous autorise à démentir. Cependant, nous le répétons, celui qui l'a lancée a été applaudi à outrance et les cris de : A bas Motte ! ont retenti.

L'autre orateur arrivait de la réunion de l'*Union Sociale et Patriotique*, qui venait d'avoir lieu à la salle Dominique. Il a affirmé qu'un de ses camarades adversaire de l'ordre du jour avait été frappé *par plus de cent patriotes et esquinté*.

Cette déclaration, bien entendu, a été accueillie par des cris de rage.

Or... le citoyen qui a dénoncé ce fait, tout sous-officier de l'armée française qu'il est — c'est lui qui l'a dit — n'a pas dit la vérité. Aucun coup n'a été porté à qui que ce fût.

Et, cependant, ce citoyen a été cru sur parole ! A. O.

Pourquoi le citoyen Poulain n'est plus candidat. — Le citoyen Poulain, conseiller municipal sortant, envoie cette communication à l'*Avenir* :

« Je vous prie de m'accorder l'hospitalité des colonnes de votre estimable journal pour dévoiler à mes électeurs pourquoi je ne suis plus candidat aux élections du 3 mai.

» 1° Ce n'est pas parce que j'ai refusé la candidature nouvelle comme ils en ont fait courir le bruit et que je me retire de mon bon vouloir. La commission a fait toujours des réunions secrètes et tous les membres de cette commission ont gardé le secret. Mais quand j'ai connu le nom des candidats par la voie du journal, j'ai été surpris de ne pas voir mon nom sur la liste. J'ai écrit une lettre au maire et une autre au Comité électoral.

» Voici ce qu'on m'a répondu : Que je n'étais pas assez influent auprès des électeurs de mon quartier. C'est la réponse du citoyen Lepers, adjoint; de Vaillant et de Braskamps.

» Je leur ai dit que c'était des mensonges.

» On était alors mercredi soir. Je me suis rendu à la réunion de chez Lepers. La j'ai attendu jusqu'après la réunion pour voir le président Louis Catrice. Lui a été plus franc. Il m'a dit qu'on a eu des plaintes contre moi par le groupe du Cul-de-Four et que le groupe a été jusqu'à dire que si on me met sur la liste j'aurai fait tort à la liste parce que je ne suis pas bien vu des électeurs.

» Savez-vous pourquoi ? Le voilà ! J'ai loué l'école de natation en 1893, j'ai sous-loué au directeur de la dite école le restaurant et les fritures. Cette année a été mauvaise, le directeur n'a pas pu payer son loyer. J'ai écrit trois lettres qui sont restées sans réponse. On était alors en 1895.

» Comme il a su que j'avais loué à un autre, il a fait tout ce qu'il a pu pour me faire des misères : il a écrit au député-avocat pour lui avoir des avis, il a cherché des amis pour me mépriser partout et le comité a pris toutes ces balivernes en considération.

» Voici tous les noms qu'il a pu trouver en deux ans pour me combattre : Polidore Vermelen, directeur de l'école de natation ; Auguste Dubois, allumeur de lanternes de la ville; Mazure, jardinier au jardin de Barbieux, et Desmons Victor, aussi ouvrier au jardin Barbieux, et Deessurmont Victor, ouvrier de filature. » POULAIN EMILE,
» *Conseiller socialiste* ».

Démentis. — Nous avons dit hier que MM. L. Bailleul, Victor Renard et Arthur Hélinck nous avaient écrit pour protester contre un article du *Roubaisien* — que nous avons reproduit — et dans lequel on affirmait qu'ayant été éliminés de la liste des candidats collectivistes, ils s'étaient décidés à former une liste dite du « Véritable Parti Ouvrier ».

Voici le texte de la lettre de M. Victor Renard :

« Roubaix, le 30 avril 1896.

» Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

» Je vous prie, car je crois qu'il me sera fait bon accueil, d'insérer dans votre prochain numéro la lettre suivante :

» Dans votre numéro de mercredi matin, vous reproduisez un article du *Roubaisien* qui est aussi inexact que toutes les notes parues contre moi dans ce journal depuis deux ans. Vous laissez croire au public roubaisien, d'après cet article, que je serais resté sur le carreau des candidats non agréés par la commission électorale. C'est absolument faux !

» En voici la preuve : trois semaines avant l'ouverture de la période électorale, un certain nombre de groupes du parti ouvrier et de sections de « l'Union républicaine électorale socialiste » m'ont désigné comme candidat à la commission électorale. Cette commission m'a fait savoir que j'étais porté candidat et que j'avais — ainsi que cela a été fait pour tous les candidats — à lui faire connaître pour quelles raisons je tenais à être candidat.

» J'ai donc répondu à ladite commission : « Que pour des raisons personnelles qu'il m'importait de ne pas faire connaître, *je refusais* toute candidature » en ajoutant : « Qu'il était inutile de dire que je ferais tout ce qui dépendrait de moi pour faire triompher la liste que le parti ouvrier et les sections électorales réunies « présenteraient. »

» Vous avez pu voir, Monsieur le Directeur, depuis le début de la campagne électorale, si j'ai tenu parole. Ceci, pour dissiper toute équivoque et réduire à néant la fausseté des assertions du *Roubaisien*.

» Agréez, Monsieur, mes sincères civilités.

» V. RENARD, rédacteur à l'*Egalité*. »

Voici la partie de la lettre de MM. L. Bailleul et A. Hélynck, qui répond à l'affirmation du *Roubaisien* :

« L'assemblée du Parti ouvrier n'a pas eu à voter sur nos noms, car nous avons déclaré préalablement ne pas vouloir accepter de candidature.

. . . .

» Nous déclarons ne pas être candidats.

. . . .

» Et nous avertissons ceux qui se serviraient de nos noms pour essayer de tromper le corps électoral que nous disposés à les traduire devant les tribunaux. »

Une conférence au « Cercle Militaire ». — Le cercle militaire a clôturé jeudi soir, la série des conférences de la saison d'hiver 1895-96.

M. le général Avon, sous-gouverneur de Lille et inspecteur des écoles subdivisionnaires de la région, avait bien voulu honorer de sa présence cette réunion tout intime. Il est arrivé à Roubaix, accompagné de M. le lieutenant Mamet, du 43e, conférencier du Cercle, à 8 h. 27. Ces messieurs ont été reçus sur le quai de la gare par M. le Commandant Victor Despature, président du Cercle, et M. Poilvez, lieutenant de gendarmerie. Ils se sont ensuite rendus au local du Cercle où de nombreux officiers les attendaient.

Une très intéressante conférence sur la tactique de l'infanterie a été faite alors par M. le commandant Despatures, qui a terminé en adressant tous ses remerciements et ceux des membres du Cercle à M. le général Avon, pour la sollicitude et la bienveillance qu'il ne cesse de montrer à l'égard des officiers de la réserve et de l'armée territoriale et particulièrement à l'égard du Cercle militaire de Roubaix, puis à M. le lieutenant Mamet pour le zèle dont il fait preuve en venant, pendant toute la saison d'hiver, faire des conférences et entretenir ses camarades de la réserve et de l'armée territoriale des choses militaires.

M. le général Avon a ensuite pris la parole pour féliciter en son nom personnel le commandant Despature de sa si intéressante conférence, et, au nom du général en chef, pour le remercier des efforts incessants qu'il fait pour développer l'esprit de camaraderie parmi les membres de la réunion et resserrer les liens qui doivent unir tous les membres de la grande famille militaire.

Cette réception a été clôturée par un punch pendant lequel M. le capitaine Couvreur, en son nom personnel et au nom et comme interprète de tous les membres du cercle, a remercié M. le commandant Despature de son dévouement incessant envers ses camarades officiers et l'a assuré des très cordiales sympathies de ces derniers. Un chaleureux vivat en l'honneur du commandant Despature a suivi les paroles de M. le capitaine Couvreur.

M. le général Avon, accompagné de M. Mamet, est retourné à Lille par le train de 10 heures 46. Comme à l'arrivée, ces messieurs ont été accompagnés, jusque la gare, de M. le commandant Despature et de M. le lieutenant Poilvez.

Les affaires de Roubaix-Tourcoing devant la cour d'assises du Nord. — La prochaine session des assises du Nord qui s'ouvrira lundi prochain 4 mai, sous la présidence de M. le conseiller Pain, se terminera le mercredi 13. Elle comprendra vingt affaires. Les quatre suivantes concernent notre région :

1. Henri Mercier, âgé de 22 ans, ouvrier teinturier, et Henri-Joseph Dekeyser, âgé de 34 ans, domestique ou journalier; vols qualifiés à Tourcoing. — Audience du lundi 4. — Ministère public : M. de Savignon-Larombière, avocat-général. — Défenseurs : Me Godin et Dupont fils.

2. Henri-Achille Verbelst, âgé de 35 ans, ouvrier briquetier à Roubaix; incendie volontaire à la ferme de M. Picavet, à Wasquehal, le 27 décembre. — Audience du mardi 5. — Ministère public : M. Wagon, substitut du procureur général.

3. Adolphe-Joseph Missaen, âgé de 19 ans, tisserand à Roncq ; affaires de mœurs. — Audience du lundi 11. — Ministère public : M. de Savignon.

4. Romain-Auguste-Louis Ponseel, 32 ans ; Paul-André-Joseph Levielle, 73 ans ; et Marguerite Levielle femme Romain Ponseel, 32 ans, tous trois marchands de tissus à Roubaix ; banqueroute frauduleuse et complicité. — Audience du mardi 12. — Ministère public : M. Wagon. — Défenseur : Me Hattu.

D'autre part, la Chambre des mises en accusation a, cette semaine seulement, envoyé devant le jury trois des vingt affaires. Les voici, car elles n'ont pas encore été signalées :

1° Jean-Baptiste-Albert Delhaye, 29 ans, journalier à Landrecies ; coups ayant occasionné la mort, sans intention de la donner. 2° Marcellin-Amand Denaes, âgé de 33 ans, maréchal ferrant à Bouskerque ; affaire de mœurs. 3° Provoost et Bœchle, les deux gamins de Dunkerque qui, avec l'intention de voler, ont presque assassiné et qui, condamnés par le tribunal correctionnel, ont fait appel devant la Cour où ils ont soulevé l'exception d'incompétence.

Le pèlerinage à la Marlière. — Un avis placardé à l'intérieur des tramways de la Compagnie Nouvelle des tramways de Roubaix-Tourcoing informe le public que pendant la durée du pèlerinage de la Marlière, du 1er au 31 mai 1896, elle organisera un service matinal qui commencera à 6 heures du matin, de la place de Roubaix, en correspondance avec la ligne de la Croix-Rouge à Tourcoing par la Fosse-aux-Chênes.